

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation québécoise du cancer,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 21 avril 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119023

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	3 792 474 \$	4 427 997 \$
Produits de services (annexe B)	1 587 163	1 651 436
Produits découlant des placements à la juste valeur	61 560	64 910
Produits d'intérêts	4 732	5 661
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	95 836	94 973
Revenus locatifs	20 226	20 226
Autres revenus	265 594	15 840
	<u>5 827 585</u>	<u>6 281 043</u>

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	1 096 534	1 714 539
Charges de services (annexe B)	3 393 435	3 482 668
Frais de développement des services (annexe C)	341 004	427 344
Frais d'administration (annexe D)	131 090	168 607
Charges locatives	-	20 975
Amortissement des immobilisations corporelles	221 418	218 631
Amortissement des actifs incorporels	17 098	9 153
	<u>5 200 579</u>	<u>6 041 917</u>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

627 006 239 126

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	175 210	187 682
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et subvention salariale temporaire (SST)	953 106	-
	<u>1 128 316</u>	<u>187 682</u>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT EXCÉDENT DES LEGS ET PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS

1 755 322 426 808

EXCÉDENT DES LEGS ET DES PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS SUR LES BESOINS REQUIS POUR FINANCER LES PROGRAMMES ET SERVICES

848 846 912 563

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

2 604 168 \$ 1 339 371 \$

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	2 151 943 \$	389 056 \$	912 563 \$	2 426 284 \$	5 879 846 \$	4 534 810 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(334 352)	39 321	-	2 899 199	2 604 168	1 339 371
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	108 229	-	-	(108 229)	-	-
Apports reçus à titre de dotation (note 13)	-	2 725	-	-	2 725	5 665
Affectations internes (note 13)	-	-	848 846	(848 846)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	1 925 820 \$	431 102 \$	1 761 409 \$	4 368 408 \$	8 486 739 \$	5 879 846 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	2 658 974 \$	1 794 759 \$
Créances (note 4)	302 336	322 089
Stocks	18 677	19 674
Frais payés d'avance	57 276	82 839

3 037 263 2 219 361

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

4 307 128 2 143 228

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 207 673 5 369 760

ACTIFS INCORPORELS (note 7)

46 376 14 576

12 598 440 \$ 9 746 925 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2020

2019

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)	604 095 \$	550 605 \$
Apports reportés	80 827	34 815
Produits reportés	236 119	-

921 041 585 420

APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 10)

54 103 49 266

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(note 11)

3 136 557 3 232 393

4 111 701 3 867 079

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 925 820	2 151 943
Reçu à titre de dotation (note 13)	431 102	389 056
Affecté (note 13)	1 761 409	912 563
Non affecté	4 368 408	2 426 284


8 486 739 5 879 846

12 598 440 \$ 9 746 925 \$

ENGAGEMENTS (note 14)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	2 604 167 \$	1 339 371 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	221 418	218 631
Amortissement des actifs incorporels	17 098	9 153
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(95 836)	(94 973)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	4 837	653
Revenus de placements capitalisés	(181 575)	(61 007)
Variation de la juste valeur des placements	(175 210)	(187 682)

2 394 899

1 224 146

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

381 935

(147 920)

2 776 834

1 076 226

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(1 929 260)	(859 719)
Produit de la cession de placements	122 145	541 186
Acquisition d'immobilisations corporelles	(59 331)	(132 399)
Acquisition d'actifs incorporels	(48 898)	(3 223)

(1 915 344)

(454 155)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports en espèces reçus à titre de dotation	2 725	5 665
--	-------	-------

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

864 215

627 736

ENCAISSE, début de l'exercice

1 794 759

1 167 023

ENCAISSE, fin de l'exercice

2 658 974 \$

1 794 759 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés aux résultats.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale et les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures destinées à la revente. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de frais d'administration de 456 683 \$ (2019 - 481 732 \$) et de charges relatives au publipostage de 490 437 \$ (2019 - 655 341 \$) a été ventilé comme suit :

	2020		2019	
	Frais d'adminis- tration	Charges de publipostage	Total	Total
Dons et activités de financement	72 428 \$	318 077 \$	390 505 \$	498 232 \$
Services	249 056	172 360	421 416	470 235
Administration	135 199	-	135 199	168 606
	456 683 \$	490 437 \$	947 120 \$	1 137 073 \$

4. CRÉANCES

	2020	2019
Dons et legs	50 021 \$	158 991 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) ¹	72 428	-
Subvention à l'hébergement	-	114 381
Allocation exceptionnelle en complément de l'entente d'hébergement en lien avec la pandémie	105 800	-
Taxes à la consommation	36 838	39 265
Autres	37 249	9 452
	302 336 \$	322 089 \$

¹ La Fondation a comptabilisé un montant de 72 428 \$ à titre de produit de subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette subvention salariale se rapporte à une demande qui n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2020	2019
Fonds communs de placement		
Obligations	1 864 405 \$	777 843 \$
Actions	2 010 621	981 994
	3 875 026	1 759 837
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	432 102	383 391
	4 307 128 \$	2 143 228 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	7 952 065	3 236 458	4 715 607	4 879 981
Équipement informatique	260 243	216 952	43 291	32 601
Matériel roulant	23 342	22 665	677	971
Mobilier et équipements	1 168 182	1 005 585	162 597	170 706
	9 689 333 \$	4 481 660 \$	5 207 673 \$	5 369 760 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	280 188 \$	233 812 \$	46 376 \$	14 576 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et renouvelable en juin 2021.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus	216 000 \$	215 583 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	388 095	335 022
	604 095 \$	550 605 \$

10. APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

	2020	2019
SOLDE, début de l'exercice	49 266 \$	48 613 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(1 283)	(9 619)
Montants reçus au cours de l'exercice	6 120	10 272
SOLDE, fin de l'exercice	54 103 \$	49 266 \$

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
SOLDE, début de l'exercice	3 232 393 \$	3 327 366 \$
Montants amortis dans les résultats	(95 836)	(94 973)
SOLDE, fin de l'exercice	3 136 557 \$	3 232 393 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2020 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 79 671 \$ (2019 - 73 312 \$).

13. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2019 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 231 102 \$ (2019 - 189 056 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 848 846 \$ (2019 - 912 563 \$) afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquels les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2025 pour divers contrats de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 234 502 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021 -	93 255 \$
2022 -	63 474 \$
2023 -	45 963 \$
2024 -	29 099 \$
2025 -	2 711 \$

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

14. ENGAGEMENTS (suite)

Ententes de gestion d'hôtelleries

La Fondation s'est engagée par contrat de services à opérer une hôtellerie à Lévis jusqu'en 2025.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec. Cette entente doit débuter en 2021 et est d'une durée initiale de cinq ans.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Fondation si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Au 31 décembre 2020, environ 73 % (2019 - 79 %) des dons et legs sont à recevoir de deux donateurs (2019 - deux donateurs).

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Risque lié au taux d'intérêt

La Fondation assume une facilité de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

16. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie et sur les activités de la Fondation. En date du rapport, cette pandémie n'a pas eu de conséquences majeures négatives sur les activités de la Fondation, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. Il est cependant impossible d'estimer l'incidence globale future de cet événement.

La direction de la Fondation a tout de même pris des mesures afin d'atténuer les possibles répercussions de cette crise. Elle s'est prévaluée des aides financières prévues par le gouvernement fédéral, soit la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention salariale temporaire (SST). Elle a également obtenu du Ministère de la Santé et des services sociaux, une allocation exceptionnelle en complément de l'entente d'hébergement visant à soutenir les opérations de l'Organisme dans le cadre de la pandémie.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2020		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 249 152 \$	318 077 \$	931 075 \$
Legs	622 718	8 729	613 989
Autres dons	1 031 092	419 700	611 392
	2 902 962	746 506	2 156 456
Activités de financement	889 512	154 827	734 685
Frais communs - événements	-	195 201	(195 201)
	3 792 474 \$	1 096 534 \$	2 695 940 \$

	2019		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 395 463 \$	425 972 \$	969 491 \$
Legs	649 107	30 533	618 574
Autres dons	1 017 819	642 786	375 033
	3 062 389	1 099 291	1 963 098
Activités de financement	1 365 608	391 846	973 762
Frais communs - événements	-	223 402	(223 402)
	4 427 997 \$	1 714 539 \$	2 713 458 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2020		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	625 222 \$	597 699 \$	27 523 \$
Estrie	254 585	421 004	(166 419)
Outaouais	416 324	511 696	(95 372)
Mauricie	221 680	483 417	(261 737)
Lévis	69 352	167 766	(98 414)
	1 587 163	2 181 582	(594 419)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	-	560 097	(560 097)
Sensibilisation et appui	-	651 756	(651 756)
	1 587 163 \$	3 393 435 \$	(1 806 272) \$

	2019		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	620 229 \$	616 459 \$	3 770 \$
Estrie	273 676	464 904	(191 228)
Outaouais	453 658	563 292	(109 634)
Mauricie	247 162	537 585	(290 423)
Lévis	-	444	(444)
	1 594 725	2 182 684	(587 959)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	298	610 273	(609 975)
Sensibilisation et appui	-	689 711	(689 711)
	1 595 023 \$	3 482 668 \$	(1 887 645) \$

¹ L'aide gouvernementale à la clientèle octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 1 080 309 \$ présenté dans les revenus d'hébergement, plus un montant figurant dans les autres revenus de 237 246 \$, pour un total de 1 317 555 \$ (2019 - 914 214 \$).

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	217 624 \$	205 007 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	12 116	7 609
Frais de déplacement et de représentation	301	325
Publicité	68 157	151 548
Services professionnels	42 806	62 855
	<hr/>	<hr/>
	341 004 \$	427 344 \$

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	267 919 \$	266 205 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	88 690	81 854
Frais de bureau et d'occupation des locaux	11 610	17 483
Frais de déplacement et de représentation	5 473	22 337
Services professionnels	78 882	93 854
	<hr/>	<hr/>
	452 574	481 733
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	(321 484)	(313 126)
	<hr/>	<hr/>
	131 090 \$	168 607 \$